

# E-T-A

## CONDITIONS GENERALES DE VENTE

### 1. Identité des parties - Domaine d'application

#### 1.1 Le vendeur :

E-T-A Appareils Electro-Techniques SARL  
6 avenue des Orangers  
PA des Petits Carreaux  
F-94380 BONNEUIL-SUR-MARNE

1.2 L'acheteur: tout professionnel contractant avec le vendeur pour les besoins exclusifs de son activité.

1.3 Nos conditions de vente s'appliquent à toutes les fournitures présentes ou futures que nous livrons à tout auteur d'une commande. Ces conditions de vente restent également valables pour toute proposition de contrat, d'acceptation d'offre ou autre prestation ultérieure, aussi longtemps qu'aucun accord dérogatoire de notre part n'a été convenu et confirmé expressément par écrit.

1.4 Nos conditions de vente priment sur tous les autres règlements, en particulier sur les conditions d'achat de l'auteur d'une commande et sont les seules conditions contractuelles valables. Nous contestons ici expressément dans leur ensemble toutes conditions d'achat différant en tout ou en partie de nos conditions de vente et auxquelles pourrait se référer une commande passée.

1.5 Toute dérogation à nos conditions de vente implique nécessairement une confirmation écrite et formelle de notre part.

1.6 La caducité éventuelle ou la modification de certaines clauses de nos conditions de vente ne saurait en aucun cas altérer la validité des autres clauses et dispositions.

### 2. Commande

2.1 Pour être juridiquement valide, toute commande requiert de notre part une confirmation de commande par écrit.

2.2 Tout accord annexe, tout complément et toute modification apportés ultérieurement à la commande nécessitent une confirmation par écrit de notre part pour être juridiquement reconnus.

### 3. Conditions de livraison

3.1 Les livraisons s'effectuent Ex-Works (INCOTERMS 2010) BONNEUIL-SUR-MARNE.

3.2 Les délais de livraison sont communiqués à titre indicatif, sauf s'ils sont confirmés expressément par nous en tant que délais fixes. Ils seront respectés dans la mesure du possible, mais leur dépassement ne saurait engager notre responsabilité, sauf engagement express contraire. L'auteur de la commande ne peut faire valoir ses droits suite à non-respect de ces délais de livraison, que s'il nous a octroyé par

écrit un délai supplémentaire raisonnable, au minimum 2 semaines.

Les retards ne peuvent justifier l'annulation de la commande. En cas de retard dans la livraison par rapport aux délais convenus entre les parties : si des accords spéciaux stipulent des pénalités, celles-ci ne sauraient, en aucun cas dépasser 0,5% par semaine complète de retard, avec un cumul maximum de 5% de la valeur en atelier ou en magasin du matériel dont la livraison est en retard. Une pénalité de retard ne pourra être appliquée que si le Client a démontré que le retard provient du fait exclusif du Fournisseur et qu'il a causé un préjudice réel. Elle ne pourra pas être appliquée, si le Client n'a pas averti par écrit le Fournisseur, lors de la commande, et confirmé, à l'époque prévue pour la livraison, de son intention d'appliquer cette pénalité. Ces pénalités ont un caractère de dommages et intérêts forfaitaires et libératoires, exclusifs de toute autre forme de réparation.

3.3 Nous nous réservons le droit d'effectuer des livraisons partielles qui s'entendent en tant que livraisons indépendantes en ce qui concerne les conditions de paiement et de garantie. Nous nous réservons le droit de livrer des quantités variant de plus ou moins 10% par rapport à la quantité commandée, en cas de livraison de produits de masse dont le prix unitaire est inférieur à 25Euros. Le prix se réfère aux quantités totales livrées effectivement.

3.4 Le risque est transféré au client dès que la marchandise quitte nos locaux. Une assurance, à la charge du client, couvrant la valeur réelle de l'expédition désignée, peut être souscrite à sa demande expresse.

3.5 Les frais de port et d'emballage seront facturés séparément pour autant que rien d'autre n'ait été expressément stipulé par écrit.

3.6 Le contrat de livraison est dans tous les cas uniquement valable sous réserve d'approvisionnement correct et en heure par nos fournisseurs. Ceci est également valable lorsqu'une partie de nos produits ou des sous-ensembles sont fournis par des sous-traitants et en particulier pour des marchandises en provenance de l'étranger. Lorsque ces livraisons sont toutes ou en partie hors délais ou impossibles, nous nous réservons le droit de dénoncer le contrat de livraison sans engagement de responsabilité de notre part. Ce droit est également applicable pour l'auteur de la commande.

3.7 En cas d'événements constitutifs de force majeure au sens du 6.2 ci-après, les délais de livraison seront suspendus jusqu'à leur disparition. Si à la suite de ces événements la livraison devient impossible, nous nous réservons le droit d'annuler la commande, sans que cette annulation ouvre droit à indemnisation au profit de l'acheteur.

### 4. Conditions de paiement

4.1 Nos prix sont exprimés en Euros HT, hors frais d'emballage et d'expédition.

4.2 Les seules conditions de paiement acceptées sont celles stipulées dans nos offres et confirmées ou modifiées dans nos accusés de réception de commande. Nos factures sont exigibles à 30 jours, date d'émission. Si le paiement est effectué dans les 14 jours suivant la date de facture, nous accordons un escompte de 2%. Tout retard de paiement entraînera de plein droit l'application de pénalités de retard au taux de 3 fois le taux d'intérêt légal, dès le lendemain de la date d'exigibilité indiquée sur la facture. Sera également due l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 € prévue à l'article L. 441-6 du Code de commerce, laquelle pourra excéder ce montant, sur justification, lorsque les frais de recouvrement exposés seront supérieurs.

4.3 L'auteur de la commande est uniquement en droit de contester le paiement d'une facture exigible ou de porter une partie de cette facture au débit que s'il a des prestations à titre de réciprocité incontestée et ayant pleine efficacité juridique.

4.4 Nous sommes en droit de dénoncer le contrat et/ou d'exiger le règlement comptant immédiat de toutes les factures encore impayées, même si le paiement des factures avait été préalablement différé ou les montants avaient été réglés par lettre de change entièrement ou partiellement, dans le cas où la situation financière et/ou la liquidité de notre client devait se dégrader considérablement après la conclusion du contrat ou si une telle situation existait déjà avant la conclusion du contrat et ne devait être connue qu'après la conclusion du contrat. Par dégradation, nous entendons principalement les protêts de traites et de chèques, les saisies, les suspensions de paiement, l'ouverture d'un règlement judiciaire ou d'une procédure de faillite ou le refus de l'ouverture pour insuffisance d'actif.

## 5. Réclamations et garantie

5.1 Toute réclamation concernant une livraison incomplète ou défectueuse doit être portée à notre connaissance par écrit au plus tard 2 semaines après la date de réception de la marchandise. En cas de défaut caché, le délai est porté à 2 semaines après la détection du défaut caché. Les dommages dus au transport seront à déclarer de suite auprès du transporteur.

5.2 Lorsqu'à la date du transfert du risque, la marchandise livrée par nous est défectueuse ou si elle n'a pas les propriétés garanties, nous nous réservons le droit de choisir entre soit de rectifier le défaut, soit de remplacer la marchandise défectueuse. Le client pourra exiger une réduction du prix d'achat ou une annulation du contrat si la rectification s'avère vaine ou si la marchandise de remplacement n'est pas satisfaisante. Toute autre prétention du client est exclue sauf celles concernant les propriétés garanties. Le droit à réclamation se prescrit dans les délais légaux.

5.3 En plus du droit à la réclamation, nous garantissons nos produits pour une durée de 24 mois à partir du transfert de risque (voir article 3.4) en ce qui concerne leur fonctionnement sans défaut. En cas de défaut, nous nous réservons le droit de choisir entre soit de rectifier le défaut, soit de remplacer la marchandise défectueuse. Toute autre prétention du client est exclue. Les coûts consécutifs à la rectification du défaut ou au remplacement de la marchandise (coût de transport, coût de main-d'œuvre et de matériel) sont à nos frais. Ceci ne couvre pas les frais supplémentaires occasionnés par la livraison de la marchandise achetée dans un autre lieu que l'adresse de livraison de celle-ci, sauf si le

transport en ce lieu correspond à l'utilisation normale de la marchandise.

## 6. Responsabilité

6.1 Notre responsabilité, à quelque titre que ce soit, ne pourra en aucun cas excéder le montant de la commande en cause et ne couvre pas les éventuels dommages indirects et/ou immatériels, résultant notamment, sans que cette liste soit exhaustive, d'une perte de bénéfice, perte d'exploitation, perte de production, perte de chiffre d'affaires, atteinte à l'image de marque, perte d'une chance, etc.

6.2 Notre responsabilité est par ailleurs exclue si l'exécution de la commande a été gênée, empêchée ou retardée par suite d'un cas force majeure au sens de l'article 1218 du Code civil. Sont notamment visés, sans que cette liste soit exhaustive : le lock-out, la grève, les incidents et accidents de transport, les guerres, la foudre, les incendies, les explosions, les inondations et autres catastrophes naturelles, le fait d'un tiers ou de l'acheteur, etc.

## 7. Réserve de propriété

7.1 Tout produit est vendu avec réserve de propriété. Le transfert de propriété à l'acheteur est ainsi subordonné au paiement intégral du prix en principal, frais et accessoires.

7.2 L'acheteur s'interdit de constituer toute sûreté sur les produits livrés et impayés et, de manière générale, d'effectuer toute opération susceptible de porter préjudice au droit de propriété du vendeur. En cas de revente des produits livrés, que l'acheteur y soit ou non autorisé, ce dernier déclare d'ores et déjà céder au vendeur la créance née de la revente à un sous-acquéreur et autoriser le vendeur à percevoir le prix dû par le sous-acquéreur à due concurrence de sa créance sur l'acheteur. Ce dernier s'engage à informer sans délai le vendeur de l'identité exacte et complète du sous-acquéreur, auquel il fera connaître la présente réserve de propriété au plus tard au moment de la conclusion du contrat.

7.3 Si l'acheteur fait l'objet d'une procédure de sauvegarde, de redressement ou d'une liquidation judiciaire, le vendeur se réserve le droit de revendiquer, dans le cadre de la procédure collective, les marchandises vendues et restées impayées, conformément à l'article L. 624-16 du code de commerce. A ce titre, l'acheteur s'oblige d'en informer le vendeur sans délai, de même en cas de saisie ou d'autres mesures émanant de tiers, et à lui indiquer les lieux exacts où sont entreposés les produits.

7.4 Tous les frais et honoraires de la revendication sont à la charge de l'acheteur.

## 8. Données Personnelles

« Les informations personnelles collectées par E-T-A France (nom, prénom, adresse, téléphone, adresse électronique, coordonnées bancaires, etc.) sont enregistrées dans un fichier de clients et principalement utilisées pour la bonne gestion des relations avec le client et le traitement des commandes. Les informations personnelles collectées sont conservées pendant une durée qui ne saurait excéder la durée légale. L'accès aux données personnelles est strictement limité aux employés et préposés d'E-T-A France, habilités à les traiter en raison de leurs fonctions. Les informations recueillies pourront éventuellement être communiquées à des tiers liés à E-T-A France par contrat pour l'exécution de tâches sous-traitées nécessaires à la gestion de la commande, sans

qu'une autorisation du client ne soit nécessaire. Il est précisé que, dans le cadre de l'exécution de leurs prestations, les tiers n'ont qu'un accès limité aux données et ont une obligation contractuelle de les utiliser en conformité avec les dispositions de la législation applicable en matière de protection des données personnelles. En dehors des cas énoncés ci-dessus, E-T-A France s'engage à ne pas vendre, louer, céder ou donner accès à des tiers aux données sans consentement préalable du client, à moins d'y être contraints en raison d'un motif légitime (obligation légale, lutte contre la fraude ou l'abus, exercice des droits de la défense, etc.).

Conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables, en particulier la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés et du règlement européen n°2016/679/UE du 27 avril 2016 (applicable dès le 25 mai 2018), le client bénéficie d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité et d'effacement de ses données ou encore de limitation du traitement. Il peut également, pour des motifs légitimes, s'opposer au traitement des données la concernant.

Le client peut, sous réserve de la production d'un justificatif d'identité valide, exercer ses droits en contactant E-T-A France, A l'attention du DPO, 6 avenue des Orangers, 94380 Bonneuil-sur-Marne ou via l'adresse [info@e-t-a.fr](mailto:info@e-t-a.fr). Pour toute information complémentaire ou réclamation, le client peut contacter la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (plus d'informations sur [www.cnil.fr](http://www.cnil.fr)).

#### **9. Droit applicable – Jurisdiction compétente**

9.1 Les présentes CGV et/ou toute vente qui en découle sont soumises au droit français, à l'exclusion de la Convention de Vienne sur la vente internationale de marchandises du 11 avril 1980.

9.2 Toute contestation ne pouvant être réglée à l'amiable relative aux présentes CGV et/ou à toute vente qui en découle, sera soumise aux tribunaux de STRASBOURG qui seront exclusivement compétents, y compris en cas de référé, d'appel en garantie ou de pluralité de défendeurs.

Version 202205